

## Ucar propose une voiture neuve et propre à partir de 49 €<sup>TTC</sup>/mois, grâce aux revenus du partage

*Ucar franchit une étape décisive dans le partage automobile, en ouvrant l'accès à la propriété d'une voiture neuve et propre accessible à tous. Le lancement de cette offre, intervient après plusieurs mois d'expérimentation de la mise en pension de véhicules de particuliers via <https://ucar2share.com>, permettant à leurs propriétaires de percevoir des revenus pour la mise à disposition de leur voiture dans les agences Ucar Rent Smarter.*

Dans la perspective des restrictions imminentes de circulation, les propriétaires automobiles sont particulièrement concernés par la problématique de mobilité urbaine, avec **près d'1 million de voitures bannies du Grand Paris dès le 1<sup>er</sup> juillet 2019**, et près de 2 millions dans les grandes agglomérations en 2020. Ces restrictions de circulation concernent :

- Pour les communes du Grand Paris : les véhicules diesel immatriculés avant 2001, et essence immatriculés avant 1997 ;
- Pour Paris intramuros : les véhicules diesel immatriculés avant 2006 et essence immatriculés avant 1997.

Cette mesure pénalise les ménages les plus modestes. Ucar, convaincu de la nécessité de concilier enjeux sociaux et environnementaux, leur propose une solution inédite : **remplacer leur vieille voiture par une voiture neuve de même catégorie, pour un budget équivalent, grâce aux revenus du partage.**

Pour cela, Ucar propose une offre en location avec option d'achat (LOA), sur les quatre principaux segments de véhicule, qui intègre l'ensemble des paramètres : financement de la voiture neuve, valeur de reprise de l'ancien véhicule (le cas échéant), prime à la conversion (le cas échéant). Combinée à la mise à disposition du véhicule pendant une semaine par mois en moyenne, il en résulte un budget moyen mensuel réduit grâce aux revenus du partage. Ainsi, en intégrant les revenus du partage, le budget pour une urbaine s'élève à **moins de 50 € par mois**, moins de 100 € pour une citadines, moins de 150 € pour une compacte et moins de 200 € pour un SUV.

Tous les détails de l'offre, ainsi que le choix des véhicules sont disponibles sur le site <https://ucar2share.com>. Ucar se charge de la reprise du vieux véhicule et de la livraison de la voiture neuve. Ucar, qui entend pleinement jouer son rôle de partenaire de confiance, se chargera également de toutes les modalités de mise en pension et de location de la voiture. Le propriétaire a pour seule obligation de la mettre à disposition l'équivalent d'une semaine par mois auprès de son Agence Ucar Rent Smarter de rattachement, à sa convenance et en concertation avec Ucar via le site [Ucar2Share.com](https://ucar2share.com). Sa voiture lui sera ensuite rendue propre, dans son Agence Ucar, à la date et l'heure prévues. En cas d'aléas, le propriétaire n'en subira aucune conséquence puisqu'un véhicule de remplacement lui sera alloué par son agence, le temps nécessaire.

Dans son ouvrage, **#partage ta bagnole**, paru en 2018 aux éditions Exils, Jean-Claude Puerto-Salavert, PDG Fondateur d'Ucar, avait annoncé **l'ère du partage de la voiture grâce à la convergence du changement de consommation de l'automobile passant de la propriété à l'usage et à l'avènement du numérique**. Il a déclaré : « *Une nouvelle économie de l'automobile émerge, basée sur le principe d'une réduction du parc global automobile et d'une augmentation du taux d'utilisation de chaque nouveau véhicule. Nous voulons mettre fin au non-sens des voitures utilisées 5 % du temps et stationnées les 95 % restant. Le partage automobile réduira de moitié les rejets polluants, et libérera un quart du domaine public, et c'est une trentaine de milliards d'euros qui seront injectés dans l'économie française* ».

Une campagne de publicité accompagne le lancement de cette offre. Vous pouvez la découvrir à cette URL <https://ucar2share.com/nouvelle-campagne-de-communication-ucar2share/>

### Contact presse

Ucar2share :  
[presse@ucar2share.com](mailto:presse@ucar2share.com)

Tarick Dali, DGM Conseil  
[t.dali@dgm-conseil.fr](mailto:t.dali@dgm-conseil.fr); +33 1 40 70 11 89